

Rapport d'activité 2020

Rapport d'activité 2020 de la Plateforme RSE



SOMMAIRE

Installée à France Stratégie en 2013 par le Premier ministre à la demande des parties prenantes, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions.

« Une plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises est créée au sein de France Stratégie. Elle regroupe les administrations compétentes, les organisations représentant les entreprises et le monde économique, les organisations syndicales de salariés, des représentants de la société civile et de la recherche. Elle émet des avis sur les questions qui lui sont soumises et formule des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises. »¹

UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE	5
PUBLICATIONS	6
PERSPECTIVES	12
PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME	17
SEMINAIRES ET RENCONTRES.....	19
ACTIVITE DES INSTANCES	21

¹ Article 5 du décret n° 2013-333 du 22 avril 2013 modifié par le décret n° 2017-392 du 24 mars 2017.



UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE



L'année 2020 a été exceptionnelle pour chacun d'entre nous. La crise sanitaire et les confinements qu'elle a déclenchés ont remis en cause le quotidien de nos organisations et soulevé de grandes interrogations pour l'avenir.

De nombreuses initiatives et prises de position des parties prenantes de l'entreprise ont vu le jour, confirmant le caractère stratégique et indispensable de la RSE.

Beaucoup de membres de la Plateforme RSE ont pris une part active, tant à la réponse concrète et urgente à la crise qu'aux débats qu'elle a suscités.

Je tiens à saluer l'engagement des membres de la Plateforme RSE qui, depuis que ses travaux se déroulent à distance, en visioconférence, ont continué à s'impliquer activement dans nos travaux, qui se sont poursuivis à un rythme soutenu.

En 2020, la Plateforme RSE a notamment formulé des propositions sur l'empreinte biodiversité, sur la responsabilité numérique et sur les labels RSE. Enfin, une nouvelle feuille de route de la Plateforme RSE a été adoptée, qui donne un cap à nos travaux pour les prochaines années.

Frédérique Lellouche
Présidente de la Plateforme RSE



PUBLICATIONS

La Plateforme RSE publie toute recommandation qu'elle juge pertinente, répond aux saisines gouvernementales et participe aux consultations auxquelles des autorités nationales ou internationales souhaitent l'associer.

Empreinte biodiversité des entreprises

mars 2020

Le Gouvernement, réuni en comité interministériel de la biodiversité, a adopté en juillet 2018 un Plan Biodiversité, intitulé « Reconquérir la biodiversité, une question de survie pour nos sociétés ». Ce Plan Biodiversité entend mobiliser toutes les catégories d'acteurs, dont les entreprises. L'action n°30 de ce plan précise :

Nous lancerons des travaux pour inciter les entreprises à qualifier leur empreinte biodiversité. Dans ce cadre, nous soutiendrons les travaux visant à définir un indicateur d'impact sur la biodiversité comparable à la tonne de CO2 pour l'impact climatique. Quand cette empreinte biodiversité sera qualifiée, nous généraliserons son utilisation et nous porterons au niveau européen la publication obligatoire de cet indicateur dans le cadre de la révision RSE prévue en 2020. La Plateforme RSE sera mobilisée pour faire des propositions dans cette perspective.

Dans ce contexte, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, a demandé à la Plateforme RSE d'étudier la prise en compte de l'empreinte biodiversité des entreprises dans leur *reporting* extra financier, d'identifier les bonnes pratiques qui pourraient être généralisées, et de formuler des recommandations pour mobiliser les entreprises face à l'enjeu de préservation de la biodiversité.

Le groupe de travail, constitué en 2019 pour répondre à cette saisine a été piloté par Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), Bertrand Swiderski (C3D) et François

Moreux (CFE-CGC). La Plateforme RSE a procédé à une analyse du traitement de la biodiversité dans le *reporting* extra financier des entreprises. Elle a également sollicité un large panel d'experts et mené une dizaine d'auditions. L'avis issu de ces travaux a été remis à Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire le 6 mars.



Remise de l'avis « Empreinte biodiversité des entreprises », ministère de la transition écologique et solidaire, 6 mars 2020. De gauche à droite : Bertrand Swiderski, Emmanuelle Wargon, Sylvain Boucherand, Frédérique Lellouche, François Moreux.

Dans le prolongement de la remise et de la publication de l'[avis](#), France Stratégie a diffusé une [vidéo](#) en 3 minutes de la remise, une [infographie](#) résumant l'avis, et a organisé le 13 mars 2020 une [webconférence](#) de 50 minutes animée par Sylvain Boucherand et Sandrine Cadic. Un résumé [en anglais](#) a également été publié.

Covid-19 : la Plateforme RSE donne la parole à ses membres *avril 2020*

Dans la période exceptionnelle de la crise du Covid-19 la Plateforme RSE a invité ses membres à faire part de leurs réflexions sur l'impact de la crise : quels sont les défis auxquels fait face votre organisation ? Quelles sont les problématiques que soulève la crise pour votre organisation ? Quelles sont les réflexions portées par votre organisation dans ce contexte ? Quelle peut être la contribution de votre organisation à la résolution de

la crise ? 16 organisations ont répondu à l'appel à témoigner. Leurs [contributions](#) ont été publiées sur le site de France Stratégie.

Contributions des membres du **pôle des entreprises et du monde économique**

- AFEP : *Les grandes entreprises se mobilisent dans la lutte contre l'épidémie de Coronavirus*
- C3D : *Quelle est et quelle sera la place de la fonction RSE en ce temps de crise ?*
- CPME : *La RSE comme dynamique de relance durable*
- FEP : *La propreté, un secteur qui devient stratégique au regard de la crise sanitaire !*
- France Chimie : *La chimie poursuit sa mobilisation en fournissant gel, masques et tests*
- Global Compact France : *Répondre à la crise du Covid19 avec l'Agenda 2030*
- ORÉE : *La RSE, un levier d'action et de réaction face à la crise*

Contributions des membres du **pôle des organisations syndicales de salariés**

- CFDT : *La crise sanitaire montre que l'humain doit primer*
- CFE-CGC : *Il faut un new deal social*
- CFTC : *Après la crise, questionner nos habitudes*
- UNSA : *Construire ensemble le "monde d'après" avec une intégration plus forte de la RSE dans les stratégies des entreprises*

Contributions des membres du **pôle des organisations de la société civile**

- Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs : *Rester un véritable contrepouvoir*
- Forum citoyen pour la RSE : *Multinationales : le temps de la responsabilité*

Contributions des membres du **pôle des chercheurs et développeurs de la RSE**

- Comité 21 : *Un autre modèle de société s'impose*
- CPU : *La recherche universitaire mobilisée pour lutter contre le Covid-19*
- RIODD : *Quelle soutenabilité des modèles économiques et sociaux face à la crise sanitaire du Covid-19 ?*

Contributions des membres du **pôle des institutions publiques**

- Stéphanie Kerbarh, députée : *Pour une souveraineté économique à impacts social et environnemental*
- CNCDH : *Les droits de l'homme doivent être au cœur des mesures pour faire face à la pandémie*

RSE : de la parole aux actes

mai 2020

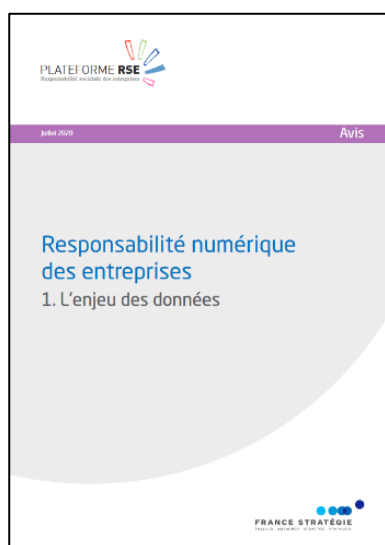
Le 6 mai 2020, la Plateforme RSE a rappelé, dans une [tribune](#) intitulée « RSE : de la parole aux actes », qu'un engagement fort en matière de RSE des entreprises est plus que jamais nécessaire et a appelé les entreprises, quelle que soit leur taille, à renforcer cet engagement dans leur stratégie d'après crise.

Cette tribune entend souligner les fondamentaux de la RSE tout en se concentrant sur les points qui font consensus au sein de la Plateforme RSE. Elle a été transmise aux cabinets du PM et des ministères représentés à la Plateforme, et a été envoyée en tant que contribution au séminaire Soutenabilités de France Stratégie.

A l'exception de la CGT, qui n'est pas engagée par ce texte, les membres du bureau de la Plateforme RSE l'ont adopté le 6 mai 2020.

Responsabilité numérique des entreprises. 1. Les données

juillet 2020



Les outils numériques font partie du quotidien des Français, qui se les sont appropriés en quelques années, aussi bien dans leur vie privée que professionnelle, même si persistent de réelles inégalités sociales, territoriales et générationnelles. L'émergence de nouvelles possibilités technologiques – intelligence artificielle, objets connectés, *cloud*, big data, robotique, etc. - transforme le paysage dans lequel les entreprises évoluent. Le numérique représente aujourd'hui pour celles-ci à la fois un enjeu stratégique à maîtriser, de nouveaux risques à gérer, et de nouvelles opportunités à explorer.

Si la transition numérique permet aux entreprises de développer leur activité à plus grande échelle, de faciliter les échanges, d'optimiser leurs activités et le travail de leurs salariés, de s'approcher au plus près de leurs clients, elle comporte aussi des risques, pour elles-mêmes et pour leurs parties-prenantes.

De nombreux travaux ont pour objectif d'identifier les nouveaux risques liés au numérique en entreprise. Ils mettent en évidence des enjeux liés à la gestion de ressources humaines, à l'éthique, au patrimoine numérique et à sa protection ou encore aux risques juridiques. Au cœur des enjeux de la RSE, les responsabilités numériques soulèvent notamment des enjeux de confiance, de redevabilité, de transparence, d'anticipation des impacts et d'encadrement des pratiques.

La Plateforme RSE a décidé, en 2018, d'inscrire les questions soulevées par la transition numérique à l'ordre du jour de leurs travaux. Elle a constitué un groupe de travail, piloté par Bettina Laville (Comité 21), Ghislaine Hierso (4D) et Geoffroy de Vienne (CFTC).

Au premier semestre 2020, ce groupe de travail a finalisé ses travaux sur la responsabilité des entreprises en matière de production, d'usage et de protection des données collectées dans le cadre de leur activité. La Plateforme RSE a adopté et publié, le 6 juillet dernier, son [avis](#) *Responsabilité numérique des entreprises (RNE) : 1. L'enjeu des données*.

Dans ce premier volet de ses travaux, la Plateforme RSE s'est attachée à donner une définition de la RNE. Encore peu développée en France, cette notion se révèle fondamentale. La RNE engage la protection des données détenues par les acteurs économiques dans une perspective de protection des actifs de l'entreprise, de respect des droits, des libertés, de la vie privée mais également du bien-être des salariés, des consommateurs et des parties prenantes.

Les membres de la Plateforme RSE recommandent aux pouvoirs publics, aux entreprises, aux syndicats et aux agences de notation extra-financière et aux chercheurs de s'engager en faveur de la promotion, à tous les niveaux, de la RNE.

Dans le prolongement de la publication de ce premier volet, un résumé [en anglais](#) a été publié. La valorisation (synthèse, infographie, webconférence) de ces travaux s'est située après l'adoption du second volet. En effet, les enjeux « social » et « environnemental », qui ont mobilisé le groupe au second semestre, ont fait l'objet d'une seconde publication en 2021.

Labels RSE

février 2021

Face au constat d'une multiplication d'initiatives et de labels RSE, une clarification s'imposait. La Plateforme RSE s'est appuyée sur le bilan de l'expérimentation de labels RSE sectoriels, menée auprès de 18 fédérations professionnelles de mai 2018 à décembre 2019, ainsi que sur une trentaine d'auditions pour formuler 10 principes clés et 24 recommandations.

A l'issue de cette expérimentation, il appartenait en effet à la Plateforme RSE d'élaborer un diagnostic et des recommandations, destinées aux pouvoirs publics et aux fédérations professionnelles. Le groupe de travail « Labels RSE », piloté par Guillaume de Bodard (CPME), François Moreux (CFE-CGC) et Yves Hugué (ALLDC), a lancé ses travaux et s'est réuni tout au long de l'année 2020 en visioconférence.

La Plateforme RSE a adopté et publié, le 24 février 2021, l'avis *Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI*. Elle y constate un manque



de reconnaissance et de valorisation de la part des donneurs d'ordres privés et publics, des attentes des parties prenantes en matière de robustesse et de crédibilité des labels, et un besoin d'accompagnement des entreprises, en particulier des entreprises de moins de 50 salariés.

Pour répondre à ces enjeux et permettre une reconnaissance officielle des labels RSE sectoriels tierce partie, ces derniers doivent créer une chaîne de confiance qui tienne dans la durée. Cette chaîne de confiance repose d'une part sur un impératif de qualité du référentiel et d'autre part sur un processus de labellisation garant de cette confiance.

La publication de l'avis de la Plateforme RSE coïncide avec la publication du rapport sur les labels RSE élaboré par Jean-Paul Charon, Coralie Dubost et Fella Imalhayene, qui souligne le rôle déterminant que la Plateforme RSE pourrait être amenée à prendre dans la reconnaissance des labels RSE.

Dans le prolongement de l'adoption et de la publication de l'[avis](#), une [infographie](#) a été diffusée et une première [webconférence](#) d'une heure a été organisée le 26 mars 2021 pour présenter l'avis et ses conclusions, animée par Guillaume de Bodard et Sandrine Cadic.



PERSPECTIVES

Au-delà des travaux qui ont déjà donné lieu à la publication d'un avis (*cf. supra*), la Plateforme RSE a engagé plusieurs chantiers qui donneront lieu à d'autres publications en 2021.

Feuille de route 2021-2023 de la Plateforme RSE

Une consultation systématique des organisations membres par le secrétaire permanent entre le printemps et l'automne 2020, et plusieurs délibérations en bureau et en assemblée plénière, ont permis à la Plateforme RSE de se doter, en décembre 2020, d'une nouvelle feuille de route pluriannuelle 2021-2023, adoptée en assemblée plénière le 14 décembre 2020.

Le premier exercice d'auto-évaluation de la Plateforme RSE, en 2014, a donné lieu en 2015 à la définition d'une première feuille de route pluriannuelle de la Plateforme RSE. Cette feuille de route déterminait notamment une liste des sujets à traiter, qui l'ont effectivement été, dans le cadre d'auto-saisines, entre 2015 et 2020. Un deuxième exercice d'auto-évaluation, en 2016, a conduit à l'adoption d'un plan de communication et d'un plan de suivi des recommandations.

Le troisième exercice d'auto-évaluation, conduit en 2020, a été le point de départ de l'élaboration de la nouvelle feuille de route pluriannuelle 2021-2023 de la Plateforme RSE. Il a permis de recenser de très nombreuses propositions auprès des membres, lesquelles ont donné lieu à une présentation en assemblée plénière en juillet 2020. La feuille de route formulée ci-dessous résulte d'échanges successifs organisés autour de ces propositions.

Cette feuille de route est conçue pour donner aux membres de la Plateforme RSE et à ses parties-prenantes une visibilité sur ses travaux. Consciente de devoir parfois répondre rapidement à des questions non anticipées, que l'actualité économique et sociale fait

émerger, ou que les pouvoirs publics posent, la Plateforme RSE souligne le caractère prévisionnel du programme de travail proposé dans sa feuille de route.

Priorités pour l'année 2021

(1) *Quelle RSE européenne ?* De nombreux travaux sont en cours au niveau européen. Il s'agira pour la Plateforme RSE de pouvoir y contribuer. Rythme de travail et publication de livrables organisés en fonction du calendrier européen.

(1.1) *Evolution de la DPEF* : Bilan et contribution à la révision de la directive 2014/95

(1.2) *Gouvernance - devoir de vigilance* : Bilan de la loi française de la part des acteurs en vue de porter ce bilan à l'échelle européenne ; réponse consultation européenne

(1.3) *Pacte vert pour l'Europe* : Faire du Green new deal européen un levier pour le développement de la RSE. Lien avec les plans de relance post covid 19. Initiatives proposées dans le cadre du Pacte vert auxquelles la Plateforme RSE peut contribuer : loi européenne sur le climat ; évolution du système alimentaire actuel de l'UE vers un modèle durable ; stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ; stratégie industrielle pour l'Europe

(2) *Bilan et perspectives : pour une stratégie nationale RSE*. Mise à jour et réorganisation des travaux du groupe de travail « Plan national pour la RSE » (2016) compte tenu des lois et directives adoptées depuis (Sapin II, devoir de vigilance, DPEF, PACTE), des travaux européens actuels sur l'information extra financière et sur le devoir de vigilance. Quelles perspectives pour 2022 ? Compte tenu du contexte, un développement spécifique concernant la RSE en temps de crise pourra être réalisé.

Parmi les thèmes évoqués dans le groupe de travail « Plan national pour la RSE » qui pourraient faire l'objet d'une actualisation, par exemple : Dialogue social et RSE ; TPE-PME et RSE ; Cadre européen de *reporting* ; RSE dans la chaîne de valeur ; Règles du jeu équitables à l'international (accords commerciaux et accords-cadres internationaux) ; Enseignement de la RSE ; Valorisation de la performance sociale et environnementale ; Finance responsable.

A ces thèmes pourraient s'ajouter les enjeux suivants issus des récents travaux de la Plateforme RSE ; ODD dans le prolongement du GT « RSE et ODD » (2018) ; Responsabilité numérique des entreprises (2020), Empreinte biodiversité (2020)

(3) *Rôle des pouvoirs publics : commande publique et RSO*. A l'occasion de la révision du programme national des achats publics durables, et en lien avec les travaux de la convention citoyenne pour le climat, approfondir la question de la politique d'achats publics responsables. Une réflexion autour d'un guide d'achats publics pourra être menée. La question des circuits courts à faible coût environnemental, des aides de l'Etat aux entreprises, répartition des rôles entre l'Etat et les entreprises, fiscalité incitative et optimisation fiscale, pourront être évoquées.

(4) *Impact*. Dans le prolongement du GT « RSE et performance globale : mesures et évaluations » (2019), du rapport de P. de Cambourg, analyser la montée de la notion d'impact et les différentes méthodologies associées. La question de l'impact pourra être analysée en lien avec l'agenda des ODD : Comment les ODD peuvent-ils aider dans l'analyse d'impact des activités des entreprises ? Comment la finance peut-elle être un levier ?

Priorités pour les années 2022 et 2023

Les thèmes suivants pourront faire l'objet d'auto-saisines de la Plateforme RSE. L'ordre des thématiques ne reflète pas un ordre de priorité : il appartient au bureau de définir l'organisation, le calendrier et le périmètre des travaux.

(5) *Dialogue social et dialogue avec les parties prenantes* : Quelle contribution du dialogue social à la définition et la mise en œuvre des démarches RSE, des TPE/PME aux grands groupes ? Quelles perspectives pour le dialogue social international ? Comment renforcer l'efficacité du dialogue avec les parties prenantes dans l'entreprise ?

(6) *Santé environnementale* : Quelle prise en compte de la santé environnementale après la crise sanitaire de 2020 ? Que peuvent les acteurs économiques et sociaux ? Comment mieux prévenir les risques sanitaires ? Comment faire de la santé environnementale un enjeu de RSE ? Comment renforcer la prévention ?

(7) *Intégration de la RSE*. Quelle place pour la RSE dans la gouvernance de l'entreprise ? Comment la RSE est-elle intégrée à la stratégie de l'entreprise ? Lien possible avec thème (5).

(8) *Rôle des donneurs d'ordre*. Dans le prolongement du GT « RSE dans les TPE-PME » (2014) et du GT « Relations donneurs d'ordre / fournisseurs » (2017), comment améliorer l'évaluation des fournisseurs (PME) par les donneurs d'ordre.

(9) *Rôle des investisseurs* : la finance responsable. Dans le prolongement des deux réunions ad hoc (sur la base des travaux de l'Orse et du FIR) et des trois séminaires de recherche organisés sur ce thème. Comment renforcer le poids de l'investissement socialement responsable ? Comment mieux prendre en compte les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux dans la comptabilité ? Quel rôle pour l'épargne salariale ?

(10) *ODD et RSE* : Approfondissement des travaux menés sur le lien ODD et RSE : quelles interactions, complémentarité, concurrence ?

Séances ad hoc / séminaires / conférences

Indépendamment de la préparation des avis dans le cadre de groupes de travail thématiques, la Plateforme RSE organisera régulièrement des séances de travail, réservées à ses membres ou ouvertes au public, selon l'actualité et les thèmes qui lui paraissent prioritaires. Ces séances pourront faire l'objet de livrables. La liste d'intitulés de séance ci-après pourra être complétée.

- RSE et liens avec les territoires. Comment connaître, organiser et approfondir les coopérations territoriales ? (prolongement du GT « RSE et territoires », 2018)
- Révision de la norme ISO 26000
- Quel déploiement des sociétés à mission ? (en lien avec le comité Impacte chargé de l'évaluation de la loi PACTE)
- Au-delà de la RSE : quel « bilan » de la RSE ? Mieux comprendre le discours qui veut en « finir avec la RSE ».
- ODD 12, le rôle des consommateurs : comment consommer responsable ?
- Rôle des actionnaires : quelles perspectives pour l'engagement actionnarial ?
- Comptabilité durable : comment prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux ?
- La RSE en temps de crise
- RSE, marketing et publicité

Responsabilité numérique des entreprises. 2. Enjeux environnementaux et sociaux

Après l'adoption de l'avis relatif à l'enjeu des données, le groupe de travail « Responsabilité numérique des entreprises », piloté par Bettina Laville (Comité 21), Geoffroy de Vienne (CFTC) et Ghislaine Hierso (4D), s'est concentré au second semestre 2020 sur le second volet de ses travaux.

Ces nouveaux développements porteront sur les impacts de la transition numérique sur l'environnement et sur les conditions de travail et la vie interne de l'entreprise : face aux salariés, aux modes de travail, à la gestion des ressources humaines, au dialogue social ou encore à la fracture numérique. Ce second volet donnera lieu à l'adoption et la publication des travaux au premier semestre 2021.

Agenda européen de la RSE

Conformément aux priorités définies dans sa feuille de route (*cf. supra*), la Plateforme RSE constituera en 2021 un groupe de travail « Europe », qui examinera notamment les contributions des membres dans le cadre de la consultation publique lancée par la Commission européenne en matière de gouvernance d'entreprises durable et dont les résultats viendront alimenter la future proposition de directive qui englobera les sujets de gouvernance et de devoir de vigilance. Il suivra également la révision de la directive européenne sur la publication d'informations non financières et les travaux concernant la finance durable.

Les travaux issus de ce groupe de travail pourront venir nourrir une contribution de la Plateforme RSE à la Présidence française de l'Union européenne, qui se tiendra au premier semestre 2022.

Affichage social des biens et services

Trois ministres – Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable – ont saisi la Plateforme RSE afin de dresser un bilan sur les méthodologies en matière d'affichage social des biens et services des entreprises.

Cette saisine s'inscrit dans le cadre de l'article 15 de la loi n° du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui prévoit la création « d'un dispositif d'affichage environnemental ou environnemental et social » volontaire au bénéfice du consommateur.

Dans le cadre de ce groupe de travail, la Plateforme RSE lancera un appel à candidatures sur des propositions d'expérimentation de méthodologies d'affichage social auprès des acteurs, puis en fera un bilan.

L'avis de la Plateforme RSE devra être remis à la fin de l'année 2021.



PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME

Rencontre des autorités gouvernementales et parlementaires

Remise d'un avis à Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire

Le 6 mars 2020 au ministère de la transition écologique et solidaire, Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, et Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), Bertrand Swiderski (C3D) et François Moreux (CFE-CGC), pilotes du groupe de travail, ont remis l'avis « Empreinte biodiversité des entreprises » à Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, en présence des services et du cabinet de la ministre.

Audition par le groupe d'études RSE de l'Assemblée nationale

Le 10 juin 2020, par visioconférence, Frédérique Lellouche, présidente, Guillaume de Bodard, Sylvain Boucherand, Bettina Laville, vice-présidents, ont été auditionnés par Stéphanie Kerbarh, présidente du groupe d'études RSE de l'Assemblée nationale, dans le cadre des discussions relatives au plan de relance. Les échanges ont porté sur le plan de relance, les initiatives européennes, les labels RSE et leur reconnaissance par l'Etat, et la mise en œuvre de la loi PACTE.

Rendez-vous avec Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable

Le 9 décembre 2020, par visioconférence, Frédérique Lellouche, présidente, Guillaume de Bodard, Sylvain Boucherand, Bettina Laville, vice-présidents, ont échangé avec Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Leurs échanges ont porté sur le programme de travail de la Plateforme RSE, sur les labels RSE et sur les projets portés par la ministre, relatifs à l'information extra financière et à l'agenda européen.

Interventions auprès de parties prenantes de la RSE

La Plateforme RSE répond aux invitations d'instances qui mènent des travaux connexes aux siens. Le secrétariat permanent participe par ailleurs à la commission Développement durable et responsabilité sociale d'Afnor normalisation.

Lancement du label RSEi

Le 5 février 2020, Gilles Bon-Maury est intervenu dans le cadre du lancement du label RSEi par la fédération des entreprises d'insertion, à Paris. Son intervention portait sur l'expérimentation de labels RSE sectoriels conduite par la Plateforme RSE.

Commission Environnement de la CPME

Le 25 juin 2020, Sandrine Cadic est intervenue devant la commission Environnement de la CPME, afin de présenter les travaux en cours en matière de labels RSE sectoriels.

Assemblée générale UNICEM Entreprises Engagées

Le 10 septembre 2020, Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, a participé à une conférence-débat sur le thème *La RSE, vecteur de relance ?* organisée par l'association UNICEM entreprises engagées, à Paris.

Rencontre Orée

Le 15 octobre 2020, Sandrine Cadic est intervenue en visioconférence, dans le cadre d'un événement organisé par Orée, pour présenter les travaux relatifs à l'empreinte biodiversité des entreprises.

Social Change 2020

Le 10 décembre 2020, Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, est intervenue en ouverture de l'édition 2020 de Social Change, organisée par la plateforme RSE de la métropole nantaise.

Réseaux sociaux

Afin de relayer les informations nouvelles mises en ligne sur le site, les événements organisés ou auxquels participe la Plateforme RSE, un compte Twitter de la Plateforme RSE est alimenté par le secrétariat permanent, avec l'appui du responsable de la communication digitale de France Stratégie. En août 2021, plus de 5500 utilisateurs s'étaient abonnés aux informations de la Plateforme RSE.

<https://twitter.com/PlateformeRSE>

La Plateforme RSE compte également plus de 13000 abonnés à son compte LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/company/plateformerse/>



SEMINAIRES ET RENCONTRES

La Plateforme RSE contribue au débat public en organisant, ou en co-organisant, des rencontres et des séminaires ouverts à toutes les parties prenantes de la RSE.

Webconférence « Empreinte biodiversité des entreprises »

13 mars 2020

A la demande de la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, la Plateforme RSE a étudié la prise en compte de l'enjeu de la biodiversité dans le *reporting* extra-financier des entreprises, identifié les bonnes pratiques et formulé des recommandations. Les travaux lui ont été remis le 6 mars 2020.



Sylvain Boucherand, vice-président de la Plateforme RSE et animateur du groupe de travail, et Sandrine Cadic, France Stratégie, ont présenté ces analyses et ont débattu avec les participants sur ces questions dans le cadre d'une [webconférence](#) organisée le 13 mars. Le *replay* de cette conférence d'une heure a été consulté plus de 600 fois.

Réunion *ad hoc* sur l'information extra financière

29 mai 2020

Le 29 mai 2020, une rencontre avec Patrick de Cambourg, président de l'Autorité des normes comptables, a été organisée avec les membres de la Plateforme RSE, qui avaient été auditionnés en 2019 dans le cadre de la mission relative à l'information extra-financière confiée à M. de Cambourg par le ministre de l'économie et des finances.

Son rapport « garantir la pertinence, la qualité de l'information extra-financière des entreprises : une ambition et un atout pour une Europe durable » a été publié en mai 2019. La discussion a principalement porté sur l'agenda européen qui a prolongé ces travaux.

Cette rencontre en visioconférence, qui avait donné lieu à une préparation des questions au sein de chacun des pôles de la Plateforme RSE, a fait l'objet d'un compte rendu à l'attention des organisation membres.

Webconférence « Devoir de vigilance : bilan et perspectives »

15 décembre 2020

La Plateforme RSE a réuni le 15 décembre 2020 des acteurs clés du devoir de vigilance afin de débattre des avancées et des limites de cette loi, qui vise une meilleure maîtrise des chaînes de sous-traitance des multinationales en matière sociale, environnementale et de gouvernance, et de présenter leurs travaux respectifs.

PROGRAMME (11h – 13h)

Introduction : Mme Frédérique Leliouche, présidente de la Plateforme RSE

Travaux des membres et débat : avancées et limites

Le radar de la vigilance
plan-vigilance
Mme Lucie...
M. Swann Bomnier (CCFD-TS)

3^e bilan des plans de vigilance
Mme Charlotte Michon (A2H)

Prix du meilleur Plan de vigilance
M. Patrick Viallanex (A2)

LOI DEVOIR DE VIGILANCE: BILAN ET PERSPECTIVES

Quelles attentes aux niveaux français, européen et international ?

Mme Odile Roussel, représentante spéciale de la France pour la RSE
Attentes des parties prenantes

Questions / réponses avec les participants

Conclusion : M. Dominique Potier, député de Meuse

WEBCONFÉRENCE - MARDI 15 DÉCEMBRE

FRANCE STRATÉGIE

L'association Entreprises pour les droits de l'Homme, le Forum pour l'investissement responsable, CCFD-Terre solidaire et Sherpa ont partagé leurs analyses de la mise en œuvre de la loi. Odile Roussel, représentante spéciale de la France pour la RSE, a évoqué les travaux en cours aux niveaux européen et international. Dominique Potier, député, rapporteur de la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance, a conclu cette [webconférence](#) de deux heures, dont le *replay* a été consulté plus de 700 fois.



ACTIVITE DES INSTANCES

Les 50 organisations membres de la Plateforme RSE se réunissent en assemblée plénière. Elles désignent leurs 15 représentants au bureau et leurs représentants dans les groupes de travail thématiques. Enfin, elles sont conviées à des réunions *ad hoc*.

Trois réunions de l'assemblée plénière

Trois assemblées plénières ont été organisées en 2020, le 29 janvier dans les locaux de France Stratégie, le 6 juillet et le 14 décembre en visioconférence.

Dix réunions du bureau

Dix réunions du bureau se sont tenues en 2020, les 16 janvier et 4 mars dans les locaux de France Stratégie, les 28 avril, 5 mai, 24 juin, 23 septembre, 4 novembre, 1^{er} décembre et 7 décembre en visioconférence.

40 réunions de travail

39 réunions des groupes de travail ont par ailleurs été organisées en 2020, dans les locaux de France Stratégie jusqu'en mars, puis par visioconférence, ainsi qu'une réunion *ad hoc* consacrée à l'information extra financière, également en visioconférence, le 29 mai.



ANNEXES

Organisations membres de la Plateforme RSE en 2018

(Liste arrêtée en janvier 2020)

Pôle des entreprises et du monde économique

AFEP - Association française des entreprises privées
AFG - Association Française de la Gestion Financière
ANDRH - L'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines
C3D - Collège des directeurs du développement durable
CPME - Confédération des petites et moyennes entreprises
Coop FR - Les entreprises coopératives
FIR - Forum pour l'investissement responsable
France Chimie
Global Compact France
MEDEF (2 sièges) - Mouvement des entreprises de France
OREE - Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise
ORSE - Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises
Réseau Alliances-World Forum Lille
U2P - Union des entreprises de proximité

Suppléants

Coop FR a proposé son siège de suppléant à Les Scop
C3D à l'Association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG)
France Chimie à la Fédération des entreprises de propriété
Global Compact France à Entreprises pour les Droits de l'Homme
OREE au CJD – Centre des jeunes dirigeants
Réseau Alliances-World Forum Lille à l'UDES – Union des employeurs de l'ESS

Pôle des organisations syndicales de salariés

CFDT - Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC - Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC - Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT - Confédération générale du travail
FO - Force ouvrière
UNSA - Union nationale des syndicats autonomes

Pôle des organisations de la société civile

Amnesty International France
Association 4D – Association Dossiers et Débat pour le Développement Durable
ATD Quart Monde
CCFD-Terre solidaire - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
FCRSE - Forum citoyen pour la RSE
FNE - France Nature Environnement
Humanité et Biodiversité
Léo Lagrange Consommateurs
Ligue des Droits de l'Homme (LDH)
SHERPA

Suppléants

Association 4D *a proposé son siège de suppléant* à l'Association Française des Petits Débrouillards (AFPD)

CCFD-Terre solidaire *au* Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette

FNE *au* Réseau des Etudiants Français pour le Développement Durable (REFEDD)

Léo Lagrange Consommateurs à INDECOSA-CGT

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

ADERSE - Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise

RIODD - Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable

CPU – Conférence des présidents d'universités

CGE – Conférence des grandes écoles

Comité 21 - Réseau des acteurs du développement durable

Syntec Conseil

FACE - Fondation Agir contre l'exclusion

ObsAR - Observatoire des achats responsables

Suppléants

La Conférence des Présidents d'Universités est représentée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Paris-I (ISJPS).

Pôle des institutions publiques

Assemblée nationale

Sénat

CESE - Conseil économique, social et environnemental

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Ministère de la Transition écologique

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Ministère de la Justice

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Régions de France

CCI France - Chambres de Commerce et d'Industrie

CNCDH - Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Défenseur des droits

Suppléants

CCI France *a proposé son siège de suppléant* à AFNOR-normalisation

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères *a proposé le sien* à la Direction des affaires européennes et internationales des ministères sociaux

Composition du bureau de la Plateforme RSE

(Composition en décembre 2020, résultant des élections du 29 janvier 2020 et des renouvellements des représentants en cours d'année.)

Pôle des entreprises et du monde économique

- **M. Guillaume de Bodard (CPME), vice-président**
- M. Jean-Paul Alibert (MEDEF)
- Mme Hélène Valade (ORSE)
- Mme Laurence Vandaele (C3D)

Pôle des organisations syndicales de salariés

- M. Pierre-Yves Chanu (CGT)
- **Mme Frédérique Lellouche (CFDT), présidente**
- M. François Moreux (CFE-CGC)
- M. Geoffroy de Vienne (CFTC)

Pôle des organisations de la société civile

- M. Swann Bommier (CCFD-Terre Solidaire)
- **M. Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), vice-président**
- Mme Danièle Auroi (Forum Citoyen pour la RSE)

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

- **Mme Bettina Laville (Comité 21), vice-présidente**
- M. Jean-Pierre Chanteau (RIODD)

Pôle des institutions publiques

- Mme Stéphanie Kerbach (Assemblée nationale)
- Mme Kathia Martin-Chenut (CNCDH)

Secrétariat permanent de la Plateforme RSE

Le secrétariat permanent de la Plateforme RSE est chargé d'assurer la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée plénière et le bureau. Il exerce une mission générale d'appui logistique et en rédaction auprès de la Plateforme.

Contact : plateformerse@strategie.gouv.fr

Secrétaire permanent

- M. Gilles Bon-Maury

Chargées d'études

- Mme Sandrine Cadic
- Mme Garance Pacouret (en alternance), jusqu'au 31 août
- Mme Eva Tranier (en alternance), à partir du 14 septembre

Stagiaires

- M. Etienne Brodeau, du 13 janvier au 13 juillet 2020
- Mme Hortense Battisti, à partir du 23 septembre

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[@strategie_Gouv](https://twitter.com/strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[francestrategie](https://www.facebook.com/francestrategie)



[@FranceStrategie_](https://www.instagram.com/FranceStrategie_)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)

Les opinions exprimées dans ce rapport engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.